

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2021-66

<p>OBJET :</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p>- Dotation au regard des compétences prises par le SMAB pour 2021 : membres et non-membres</p>	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Christian ROUSSEL M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART.</p>
<p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>-Dotation annuelle 2021 pour les membres et coût pour une assistance du SMAB pour les non-membres</u></p>
<p>En exercice 14</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté,</p>
<p>Présents 12</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente,</p>
<p>Votants 12</p>	<p>Après en avoir délibéré, l'organe délibérant,</p>
<p></p>	<p><i>Le Comité syndical, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé de Mme la Présidente, à l'unanimité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>décide l'adoption de 6,91€ par habitant pour appeler les contributions auprès des communautés de communes adhérentes au SMAB,</i> - <i>acte le montant des contributions, pour 2021, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :</i>

EPCI	Contributions avec 1 critère : « la population estimée des communes de l'intercommunalité sur le bassin »	Population prise en compte	Part en % sur contribution totale	Contribution/hab
Communauté de Communes interrégionale d'Aumale - Blangy-sur-Bresle	126 616,88€	18 329 hab.	61,77	6,91 €
Communauté de communes Somme sud ouest	58 020,01 €	8 399 hab.	28,30	6,91 €
Communauté de communes de la Picardie Verte	20 024,83 €	2 899 hab.	9,77	6,91 €
Communauté de Communes de Londinières	166,01 €	24 hab.	0,08	6,91 €
Communauté de Communes des 4 rivières	172,27 €	25 hab.	0,08	6,91 €
TOTAL	205 000€		100%	

- *décide l'adoption d'un coût forfaitaire de 382€ par journée d'ingénieur pour les collectivités et autres personnes non membres qui feraient appel aux services du SMAB,*
- *autorise Mme la Présidente à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.*

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :
la Présidente du syndicat mixte,
Virginie LUCOT-AVRIL

Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAILE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAILE
Tél. : 02 35 17 41 55 - www.eptb-bresle.com